L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI. 4 MARS 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

VENDREDI, 4 MARS 1881,
Soixante-neuvième Soirée d'abonnement.
DERNIÈRE REPRÉSENTATION.

LA FAVORITE.

Grand opéra en 4 actes. Paroles de A. Royer. Musique de Donizetti.

Fernand .... MM. [illegible]
Alphonse .... [illegible]
Balthazar .... [illegible]
Don Gaspard .... [illegible]
Léonor .... Mlles [illegible]
Inès .... J. [illegible]

Dans le 1er acte, LES NYMPHES, pas de Corps de Ballet. Dans le deuxième acte, PAS DE TROIS, Mlles [illegible], LaBelle, Gendi et le Corps de Ballet. Les Ballets sont sous la direction de M. MAZILIER.

CHEF D'ORCHESTRE .... M. MOMAS

SAMEDI.
GRANDE MATINEE D'OPERA.

FAUST,

Mme AMBRE et MM. TOURNIÉ et JOURDAN.

SAMEDI SOIR,
DERNIÈRE REPRÉSENTATION.

LE TROUVÈRE,

DIMANCHE SOIR,
Bénéfice de M. Utto.

LES HUGUENOTS.

4 mars—

GRAND OPERA HOUSE.

SEMAINE DU CARNAVAL.
Commençant Dimanche, 27 février.
L'actrice américaine favorite,
KATE CLAXTON,
assistée par Charles A. Stevenson et par une excellente compagnie.

Dimanche, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi soirs, et Grande Matinée } The Two Orphans.
Lundi soir et Matinée, Samedi. } Dion Boucicault's Snow Flower.
Vendredi soir, Bénéfice de Kate Claxton. Frou-Frou.
Dimanche, 6 mars, EMILY SOLDENE.
27 fév—

CIRQUE
ET
MENAGERIE
DE
DAN RICE

SUR LA

PLACE CONGO.

Seconde et dernière semaine.
Matinée à midi.
Représentation le soir à 7 h. 45m.

Mlle LEXXIE MARCELLOS, la première écuyère dont l'agilité artistique et l'élégance lui a valu une réputation sans pareille en Amérique.

M. ROBERT STICKNEY, le premier dans sa profession d'écuyer.

Et une troupe nombreuse d'artistes de première classe, d'Athlètes, de Gymnastes et de Jongleurs.

Venez, venez tous voir le VIEUX DAN.

Prix d'entrée 25, 50 et 75 cts.

Le cirque sera à Houma, le dimanche, 13 mars.
A Morgan City, le lundi, 14.
A la Nlle-Ibérie, le mardi, 15.
Aux Opélousas, le mercredi, 16.
A Vermillionville, le jeudi, 17.
A Franklin, le vendredi, 18.
A Thibodaux, samedi, 19.
A la Mobile, Ala., le lundi, 21.
1er mars.

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINEE. Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes disposées ... [illegible] ... trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

DEPOT DE
GLACES FRANÇAISES
—ET—
Magasin d'Art.
L. UTER,
38 ......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES —ET DE— TRUMEAUX

[illegible] ...

PHOTOGRAVURES,
... des gravures les plus élégantes et les ...
... assortiment de STORES POUR ... CORNICHES, LOUPES DE ... CHROMOS, PORTRAITS et CADRES ... de toutes descriptions ... X POUR ARTISTES, MOULU... PORTRAITS ET DE CHAMBRES ... PORTRAITS et GLACES.
Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.

Avis aux Délinquants.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, HÔTEL DE VILLE, Nlle-Orléans, 24 février 1881. }

LA LISTE DES DÉLINQUANTS POUR LES LICENCES de 1881 se prépare pour être livrée aux poursuites. Les parties intéressées sont par la présente avisées d'avoir à payer leurs taxes dans le court espace de temps qui leur reste, s'ils veulent éviter les ... [illegible]

B. T. WALSHE,
24 fév—10f Administrateur des Finances.

Avis aux Commis-Voyageurs.

Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 18 février 1881. }

LES commis-voyageurs ... [illegible] ... par la présente notifiés de venir prendre leurs licences de manière à ne pas être ... poursuivis.
MM. Wm. H. James et H. [illegible] Gest ... [illegible] ... commis-voyageurs.
B. T. WALSHE,
18 fév— Administrateur des Finances.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A transféré son bureau au No 8 [illegible] ... (coin de Chartres).

Restaurant de la Réunion des Amis,

JOSE ALMIRALL, Propriétaire.
No 7 rue Toulouse, entre Chartres et Vieille Levée.
Restaurant au rez-de-chaussée et au premier.
REPAS A TOUTE HEURE DU JOUR.
Salons particuliers, Chambres garnies au jour, à la semaine et au mois.—Prix modérés.
17 fév—1m

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche soir, 27 février.
SEMAINE DU CARNAVAL.
Engagement Extraordinaire pour les Fêtes Loyaux de Sa Majesté Rex. Dieu sauve le Roi!

RICE'S NEW
EVANGELINE COMBINATION

La pièce sera représentée avec des DÉCORS ENTIÈREMENT NOUVEAUX, costumes nouveaux, un chœur de vingt jeunes filles, le célèbre QUATUOR D'HOMMES D'ÉVANGELINE, orchestre complet, avec toutes les scènes comiques.

MARDI, 1er mars—Le Grand Bal Annuel, Paré et Masqué.
Le prochain attrait à ce Théâtre sera le COMIQUE MERRY MAKERS. 25 fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Jeudi, Vendredi, Samedi à midi et le soir, 3, 4 et 5 mars.
Nombreuses représentations DU GRAND HERRMANN,
Programme entièrement nouveau.
M. HERRMANN représentera sa grande scène de la DÉCAPITATION.
Dimanche 6 mars—Le drame américain de Geo. H. Jessop, intitulé: SAM'L OF POSEN.
3 mars—

Importation Directe!

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS
· 133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 3 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en
Fourrures Capes, Manchons, etc,
—ET—
Jupons de Feutre de Fantaisie.
5janv—

NOTRE NOUVEAU FONDS
—DE—
Marchandises Sèches de Saison

est maintenant le plus complet que nous ayons jamais offert aux acheteurs, et auquel nous ajoutons tous les jours.

En marchandises du pays—Assortiment complet au plus bas prix.
En marchandises de fantaisie et en étoffes à robes—Importations des premières maisons du monde.
En modes, etc.—Un meilleur assortiment ne pourrait être trouvé ailleurs.
En lingerie de dessous pour dames—Un département spécial—Les plus jolis genres, dessus de mail ouvrés étoffés, à 15 pour cent moins chers qu'on ne pourrait les faire confectionner ici.
En tapis américains et importés—Articles meilleur marché et en plus grande variété que dans les maisons régulières.
En nattes, devants de cheminée, besoins pour ... etc.—Les dernières nouveautés, et aux plus bas prix.
Ces marchandises ont été achetées par notre M. B. Croner des premières maisons du Nord et de l'Europe, et nous garantissons tout ce que nous vendons.

Nous appelons l'attention particulière des dames sur un assortiment choisi de Satins de Lyon noirs et en couleur à 60 la yardle, aussi, sur nos étoffes pour

L'USAGE DU SOIR.

Echantillons envoyés sur demande à tous les points du pays.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal, coin Bourbon, [Bâtisse Touro.]
12fév—1m

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures	Toiles-cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain. Nattes, Cocos, Boucles et Napier. Tapis de Smyrne et Nattes de l'Inde et de Bonbay, Cretonnes françaises et anglaises, Soies, tissus et jutes, Tapis, Rideaux de dentelle Nottingham des dernières genres, Stores de fenêtres.	Aussi: Tapis Maquette et velours. Corps, Bruxelles, et tapisserie de ..., tapis ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, dernier genres de franges à boules.

Descentes de tables anglaises et américaines de toutes les grandeurs	Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tout genre pour tapissiers.
21sept—6m

MAGASIN D'ART
—DE—
LILIENTHAL

121 - RUE DU CANAL - 121
(Bâtisse Touro.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

Je fais les Photographies les meilleures et des derniers genres et j'entreprends les travaux d'art à des conditions plus raisonnables que jamais,

en égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement ... [illegible] ... sous la direction de M. F. WAGNER ... [illegible]

THEO. LILIENTHAL,
5 déc—6m Propriétaire.

BONNETERIE!
BONNETERIE!

D'IMPORTATION DIRECTE.

Nous offrons en vente, maintenant, le PLUS VASTE ASSORTIMENT de

Bonneterie de Fantaisie
—POUR—
Messieurs,
Dames et
Enfants,

EN SOIE, FIL D'ECOSSE ET COTON.

D. H. HOLMES,

155 Bourbon | 155 Canal | 14 Dauphine
15 fév—6m

JOHN R. LEGIER,
Notaire,

No 79 Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Bienville.
NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

A VENDRE ... [illegible] ... ROYAL LOAN OFFICE ... [illegible]

LEONIDA PASS.

[LA. S. L.]

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 8 MARS 1881.

LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.

CLASSE C.

GROS LOT:
$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Mars 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000	$30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots de	1,000	5,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1,000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, sont	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, sont	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, sont	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du

MARDI, 8 Mars 1881.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible] ... M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de ... [illegible] ... M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne., ou à la même personne au No 319 Broadway, New-York.

ASSURANCES,

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41	$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—		
Montant provenant des intérêts, sauvetage et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$54,585 07	
Pertes maritimes	51,496 74	
Pertes de rivières	17,917 81	123,942 62
Rabais, intérêts et commissions		56,057 96
Contributions charitables		1,191 76
Taxes d'Etat, de ville		7,283 95
Dépenses pour ... de sauvetage et Babcock		6,607 18
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences		36,330 02 — $233,512 79
		$135,041 32
Profits nets—		
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en Banque	$ 67,101 27	
Bons des Etats Unis	200,000 00	
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	29,840 00	
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00	
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	43,550 00	
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00	
Billets pour primes	16,527 38	
Bons du N. O. Waterworks	26,500 00	
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	24,575 00	
Actions de banque, d'assurances et autres actions estimées au pair	14,665 26	
Primes en voie de collection	76,670 29	
Du par des agents	3,318 88	$715,496 08
PASSIF.		
Capital	$500,000 00	
Réserve pour réassurances	102,601 26	
Dividendes non réclamés	2,853 50	
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	$715,496 08

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO.	JULES TUYES.

14 ja—1an

Merchants' Mutual Insurance Co.
OF NEW ORLEANS,
104 CANAL STREET.
Twenty-Sixth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31st, 1880, including Unexpired Premiums of the previous year—	
On Fire Risks	$204,553 51
On Marine Risks	33,682 42
On River Risks	9,715 16
Total Premiums	$247,951 09
Less Unearned Premiums	88,524 00
Net Earned Premiums 31st May 1880	$159,427 0[illegible]
Losses paid—	
On Fire Risks	$74,485 58
On Marine Risks	8,810 44
On River Risks	6,471 11
Taxes and Expenses, Less Interest	15,303 87
Re-insurance and Return Premiums	16,706 72 — 121,627 72
Profit	$137,799 37

The Company has the following Assets:

Real Estate	$319,035 97
City Bonds and Mortgage Bonds	15,000 00
N. O. Waterworks Stock (1454 shares)	46,215 00
Notes secured by mortgage and pledge	147,542 37
Bills Receivable	66,441 96
Premiums in course of collection	34,770 77
Insurance, Bank and other Stocks	65,717 31
Judgment on mortgage note	3,000 00
City Taxes	3,000 00
Cash on hand	80,490 14
	$690,513 52

The above Statement is a true, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. Nott, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1880.
JAMES FAHEY, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of June 1880, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1880, payable on the third Monday of July next; also, to pay the Stockholders on demand a second semi-annual interest of five per cent, making ten per cent per annum on the Capital Stock of the Company. Hereafter, interest dividends to be paid quarterly.

DIRECTORS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
Jno. E. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
H. W. Smith,	Chas. Lafitte,
	W. Taylor.

1 juin—

Dr Chr. Sanders, Homœopathe,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN.
Résidence: 193, RUE ST. LOUIS.
Heures de consultations de 7 à 9 A. M. et de 4 à 6 P. M.
Recommandé par le Dr Wm. H. Holcombe.
Consultations à l'ancien cabinet du feu le Dr. A. DUPAQUIER.
121, Rue de l'Hôpital, coin Dauphine.
Heures: De 9 à 10 A. M., et 3 à 4 P. M.
Consultations en français, anglais, allemand et espagnol. 17 fév—1m.

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC,
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMeV

TROIS NÉCESSITÉS;
L'Eau, la Lumière et un Bon Annuaire (City Directory.)

Ne manquez pas de vous procurer un City Directory de Soards de 1881,

qui se vend maintenant.
Prix de l'abonnement, la carte y comprise....$5
Le seule CARTE DE VILLE sera, prix: 50 cents, ...
ENCHAINEZ VOS ANNUAIRES!
Nombre de plaintes ont parvenues aux éditeurs relativement à des Annuaires volés par des emprunteurs, des colporteurs, etc. Afin de mettre un terme à cette pratique, nous engageons qu'il soit fait usage de petites chaînes au moyen desquelles les annuaires pourront être fixés aux bureaux, aux comptoirs. Ces chaînes s'achètent dans tous les magasins de quincaillerie. 25 cents y compris l'installation ... [illegible]
L. SOARDS & CIE, éditeurs,
No 5 Passage Commercial, coin de la rue Camp.
6 fév—1m

Vins, Sardines, Olives etc, en magasin et à livrer,

140 barriques Vin de Bordeaux, P. Chermont & Co., etc.
100 1/2 barils Vinaigre de Vin, français et allemands.
200 caisses Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, T. Gomez.
50 .. Légumes—Champignons, Daniel, &c.
250 .. Fromages, Petits, Pratt & Co, etc.
200 .. Sardines de choix, Sardines ... Bleu, ... Thon, Petits Pois, Champignons, Moutarde, Variantes, Macaroni, Truffes, &c.
5000 Damejeannes assorties, 1, 2, 3, 5 gallons.
100 barillets Olives en conserve 1er choix.
500 barils Vins de la Californie—H. Lachman & Co.
A vendre par

E. J. HART & CO.,
73 à 79 rue Tchoupitoulas.
30 nov—D.MeV

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Veuve Ellen V. Dowling vs Peter Kaiser.

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,729, maintenant transféré à la Cour Civile de District, de la paroisse d'Orléans No 2509—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 19 mars 1881, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre avec les améliorations, droits, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet de terre désigné par le No 68, borné par les rues Ste-Marie, St. André, Chippewa et Fulton maintenant St. Thomas, sur un plan attaché à un acte déposé en l'étude de J. F. Coffee, notaire, daté du 10 mai 1871, ladite portion ou morceau de terre mesure quarante-six pieds huit pouces de face à la dite rue Ste-Marie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt dix pieds et quarante six pieds huit pouces dans le fond et ledit morceau ou portion de terre est formé de l'arrière partie des morceaux de terre numéros un, deux et trois que le défendeur a achetés de Jos Kroeger, syndic des créanciers de Joseph Kaiser, conformément à un acte pardevant J. F. Coffee, notaire, le 26 novembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et la dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet avec bonne et solvable garantie, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à payer comptant le montant des frais d'impression, les droits de shérif et du greffier, etc, dixme environ cent cinquante piastres, et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété, dont le montant n'est pas encore établi.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mars—10 17 19

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Ernest Haistre et Veuve E. Haistre possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2032. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 15 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Remparts, Bourgogne et Ste Anne, mesurant trente-quatre pieds deux pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds neuf pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une maison à un étage en briques avec mansarde, connu comme le No 93 rue Orléans, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Ensemble avec cent douze actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens y attachées. Laquelle propriété a été acquise par le feu Ernest Haistre par achat des héritiers de Glandine Beauregaire, selon acte passé le 13 mai 1871, pardevant A. D. Doriocourt notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur devra fournir un billet d'action [stock note] de sept cent vingt piastres [$720], échéant le 1er octobre 1881, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action [stock note] fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire d'Ernest Haistre et de femme à la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Edgar Grima, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour d'avril 1876.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 fév—17, 24 fév, 3, 10, 15 mars

Mme Henriette Davidson vs Henry Linder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 2313—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 8 mars 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine moitié d'ilet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situés à Bloomingdale, étant anciennement une partie de la paroisse de Jefferson, mais maintenant faisant partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant une partie de l'ilet désigné par le numéro trente-trois (33), qui est borné par les rues St. Charles, Benjamin et State et la ligne supérieure de Hurstville, conformément à un plan fait par Benjamin Buisson, alors voyer de ladite paroisse de Jefferson, en date du 12 novembre 1836, déposé pour référence dans les archives de W. T. Lewis, ... [illegible] ... cent cinq pieds quatre pouces et six lignes et demi de face à la rue Nayades, maintenant rue St. Charles, sur cent soixante-dix-neuf pieds dix pouces et demi sur la ligne qui la divise entre Bloomingdale et Hurstville; cent pieds et trois-quarts d'une ligne de face à la rue Benjamin et deux cent dix-neuf pieds sept pouces sur la ligne qui la sépare de l'autre moitié d'ilet de la ... [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—10,17,24, mars 3,8

Mme Charlotte Piffet et als. vs. Isaac E. Noyes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 8 mars 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Terpsichore, Coliseé et Melpomène, formant le coin des rues Prytanée et Melpomène et ayant trente pieds de face à la rue Prytanée, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Melpomène.

Acquis par le défendeur en cette affaire par achat de Mme Virginie Peebles, veuve de Wm. Syer, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, le 19 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions: 1° Au comptant pour payer deux billets dûs respectivement le 23 juin 1879 et le 22 juin 1880, à savoir: Huit cents piastres avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 19 juin 1877, moins un crédit de trente piastres payées le 18 octobre 1879; 5 0/0 sur le montant du dit principal avec intérêt pour honoraires d'avocat; cinq piastres frais de copie de l'acte et les frais du shérif procès et compris les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de deux billets de quatre cents piastres chacun dus et échéant le 23 juin 1881 et le 22 juin 1882 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 19 juin 1877, etc., les dites obligations devant être garanties par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25 mars 3, 8.

Louise F. Vogt Adm. &c., vs. Anna Clark Bromais & als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 116—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 15 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent droits, privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans la municipalité numéro Deux de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gaiennié, Nouvel-e Levée, Front et Saratoga, désigné par le No 9, sur un certain plan du même et d'autres lots, daté du 16me jour de novembre 1844 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en la ville de la Nlle-Orléans pour référence, lequel lot de terre mesure 21 pieds et 2 pouces de face à la rue Gaiennié, sur 106 pieds six pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot de terre forme une partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros 9, 10 et 11, anciennement la propriété de Andrew Hodge Jr., par lequel les dits lots ont été acquis par achat de la succession de N. A. Barrow, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, en notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-deuxième jour de juin 1835—dont l'entière indivis des lots fut aliéné par le dit Hodge à Peters et Millard, conformément à un acte passé pardevant le même notaire le 20me jour de mai 1839, et dont les deux autres tiers indivis de la propriété furent achetés par la Banque de Cité de la Nouvelle Orléans, par achat à une vente à l'encan faite par E. Lesère, shérif de l'ancienne Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans, le 22me jour d'avril 1844, en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé dans la procès de la dite banque contre le dit Hodge.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 fév—11 18 25 mars 1 11 15

LE DERNIER EDIT ROYAL!
ACHETEZ VOS
HABITS DE BAL COMPLETS,
CHEZ
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Vente pour partage de propriétés

choix, devant l'élégante résidence de E. Legendre à l'angle Sud-Ouest des rues Esplanade et Marais.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques, sans réserve—

Cette propriété si admirablement située, formant l'angle sud-ouest des rues Marais et Esplanade, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Villeré et Marais. Elle se compose d'un magasin en bois à un étage et d'une résidence désignée par le No 192 de la rue Esplanade, et d'une belle maison double en briques et en bois désignée par le No 194 rue Esplanade.

Le terrain mesure 78 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur et façade rue Marais de 118 pieds environ 59 pieds 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 7 pouces en profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré.

La propriété est bien louée et c'est une des plus jolies de la rue Esplanade. Le site est admirable comme résidence de première classe et susceptible d'un grand produit. Il n'y a pas de placement plus avantageux.

Elle sera vendue séparément d'après le plan de subdivision à la vente.

3° La maison double No 71 Promenade Carondelet, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Marais et Villeré, le terrain mesure environ 32 pieds de face à la Promenade Carondelet sur environ 56 pieds de profondeur, plus ou moins.

4° Le lot de terre No 2, dans l'ilet No 63, d'après un plan par A. H. Pilié, le 10 juin 1842, mesure 27 pieds de face à la rue Célestine, sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, entre les rues François et Union.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option des acheteurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de privilège de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt, 5 pour cent pour frais d'avocat, la police d'assurance devant être transférée et les taxes dues en 1881 seront payées par dessus le prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 fév—20 26 au 5 mars

La résidence en briques à 3 étages avec magasin au rez-de-chaussée, No 144 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

Vente positive par consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, avec le consentement des parties, sans réserve—

Le magasin et résidence en briques à 3 étages, désigné par le No 144 rue Royale, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Toulouse; le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bonne résidence en briques à 3 étages solidement construite, ayant un magasin au rez-de-chaussée et une grande porte cochère, grande cour pavée. Bel emplacement central et agréable la rend convenable comme résidence ou pour emplacement d'affaires. La partie supérieure est habitée et le rez-de-chaussée est loué à M. Octave de Armas, notaire.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur des billets; l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Il devra aussi payer les frais d'encanteur pour la vente et les annonces. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 fév—19, 20, 26 à la vente.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

H. P. Koch vs. Walcott A. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1306—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 avril 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Le tout et partie également les certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St-Charles (anciennement Nayades) Coliseé et Carondelet, (anciennement Apollo) qui est une subdivision de l'ilet numéro quatre d'après le plan original du dit faubourg Livaudais, qui était alors borné par les rues Nayades, Dryades, Apollo et Washington, à savoir:

Premièrement—Ce certain lot de terre désigné par le numéro trente trois sur un plan dressé par Knell et Werner, architectes, en date du 4 février 1859, et déposé pour référence en l'étude de G. R. Stringer, alors notaire en cette ville, et mesurant (en pieds américain) trente pieds de face à la dite rue Washington sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Une certaine portion ou morceau de terre adjacent au susdit décrit du côté le plus près de la rue Carondelet et mesurant trente pieds de face à la dite rue Washington sur une profondeur de cent dix-sept pieds et trois pouces et sept lignes, entre lignes parallèles. La dite portion de terre étant composée de ... l'arrière fond des lots de terre désignés par les numéros 29, 30, 31 et 32 sur le susdit plan par Knell et Werner, architectes, qui est désigné par le plan No 57.

Troisièmement—Une certaine portion ou morceau de terre, ... [illegible] ... Knell et Werner, architectes, à suite le 20 octobre 1877 de Henry G. Hunsicker par acte passé pardevant W. H. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mars—3 9 16 23 30 avr 2

Jérôme Hanly, curateur vs. Hans Harlema Bruner.
Succession de Drumm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1647—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus désignée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville et désigné par le numéro six, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Ste. André, Ste-Marie et Rousseau, et mesurant trente-trois pieds cinq pouces et cinq lignes de face sur St André, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 mars—2,9,16,23,30—avril 2.

George Brandt vs Catherine Hartz et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1299—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 5 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet borné par les rues Thalie, Dryades, Erato et Baronne, Premier District de cette ville et désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 23 novembre 1849 et déposé comme plan No 172, en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Le dit lot mesure quarante pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Thalie, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que feu Adam Bash Jr, a acquise durant son existence de William J. Vason, shérif de cette ville, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, en cette ville, le 20 décembre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 fév—1 8 15 22 2 5 mars

Jules C. Denis vs Wm. Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2880—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Myra Clark Gaines, tiers saisi, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 mars 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° L'ilet de terre compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Gayoso et Dupré.
2° L'ilet de terre compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Salcedo et Gayoso.
3° L'ilet de terre borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Gayoso et Dupré.
4° L'ilet de terre borné par les rues Lopez, Salcedo, St-Philippe et Ursulines.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19,26. 5 12 19 22 mars.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de François Gonnais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25.—Division A.—Attendu que Frank Mallerich, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Gonnais, décédé, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 fév—27, 4, 8 mars.

Succession de Robt. W. Rayne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 833.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Benjamin O. L. Rayne, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 fév—24,1,5 mars

Succession de Caroline Mentz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1095—Division C.—Attendu que Henry Mentz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Caroline Mentz, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 fév—24 mars1,5

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

Résidence de valeur formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Peter, dans le cinquième district.

Succession de veuve Sarah Roberts, No 2342, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur, —Bureau No 45 rue Royale.—MARDI, le 5 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, au salon de liqueur du ferry de Barratt au coin des rues Bouny et Villeré, dans le Cinquième District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 2 mars 1881, la propriété ci après décrite, appartenant à la susdite succession—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 17 de l'ilet No 5 qui est borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Thayer et Peter, et mesurant, en pied américain, 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces à la rue Peter, entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Peter.

Conditions—Comptant sur les lieux, toutes les taxes payables en 1881, doivent être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mars—3,12,19,26, 5 avril

Bottes, Chaussures, Meubles, etc.

Succession de Vve Martin Kenefskey, No 2,381, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux, No 45 rue Royale—LUNDI, 14 mars 1881 à dix heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, au magasin 45 rue Royale, entre Douane et Bienville, en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 2 mars 1881.

Le contenu du magasin de chaussures situé anciennement au No 179 1/2 de la rue Poydras et transféré dans l'intérêt de la vente, au magasin No 45 rue Royale, entre Douane et Bienville, consistant d'environ 3,500 paires de bottes, chaussures et pantoufles, aussi au même endroit, un lot de meubles, l'installation à gaz, les tentures et les étagères qui sont dans le dit magasin No 179 1/2 rue Poydras.
Conditions—comptant sur les lieux.
3 mars—3,10,14

MEUBLES, ETC. MEUBLES, ETC.

Succession de Vve Sarah Roberts.

—No 2342.—

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—MARDI, 15 mars 1881, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, au coin de l'Avenue Pacifique et de la rue Peters, dans le Cinquième District de cette ville, par ordre de l'honorable N H Rightor, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 2 mars 1881. Un lot d'effets mobiliers, consistant en lits et linge de lits, chaises, tables, armoires, lavabos, stove et ustensiles de cuisine, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
3 mars—3, 12, 15.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magnifique résidence en bois à deux étages, No 135 rue Washington, située dans un voisinage charmant.

Splendide résidence à deux étages, rue Amélia, entre les rues St-Charles et Apollo, faisant face à l'ancienne propriété de Jos. Hernandez et située dans un quartier des plus agréables.

Terrain et écurie rue Gallatin, près de l'Hôtel des Monnaies.

Trois lots de terre contigus, avec bâtisses, encoignure des rues Perdido et Galvez.

Succession de Onésime A. Delouchel. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 203.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 21 février 1881, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Vieille Levée, maintenant Decatur, Gallatin, Hôpital et Quartier; lequel lot de terre mesure 36 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Gallatin, sur 73 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur d'un côté, 70 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur de l'autre côté et 36 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur, dans le fond.

L'ilet ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une étable, hangar, etc.

Trois lots de terre contigus situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 14, 15 et 16 de l'ilet No 9, compris entre les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez.

Le lot No 14 forme l'encoignure des rues Perdido et Galvez, et mesure 33 pieds 5 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Galvez. Ensemble une maison en bois reliée de la rue, contenant quatre chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., divisée en deux corps de logis.

Le lot No 15 mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois ... de la rue, ayant quatre chambres, ... divisée en deux corps de logis.

Le lot No 16 mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois No 310, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, ... divisée en deux corps de logis.

5° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 39, renfermé par les rues Washington, Live Oak, maintenant Constance, Quatrième et Magazin ... [illegible] ... 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec cette magnifique et élégante résidence en bois à deux étages, No 135 rue Washington ... [illegible]

6° Les deux tiers indivis de cinq lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Charles, Amélia, Pénniston et Apollo, désignés par les Nos 5, 6, 7, 15 et 16. Lesquels lots de terre mesurent les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 5: 26 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Amélia, 23 pieds 6 pouces 5 lignes dans le fond, 105 pieds 7 pouces sur profondeur sur la ligne la plus rapprochée vers la rue St Charles et 106 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 6.

Le lot No 6: 26 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Amélia, 23 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond, sur une profondeur de 105 pieds 7 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 5 et de 105 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 7.—Le lot No 7: 23 pieds 6 pouces 3 lignes de face aussi à la rue Amélia, 23 pieds 6 pouces 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 105 pieds 3 pouces sur la ligne du côté du lot No 6, et 104 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne opposée.—Le lot No 15: 30 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Peniston, 35 pieds 2 lignes dans le fond, sur 104 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée vers la rue Apollo; et de 104 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16: 31 pieds de face à la dite rue Peniston, 35 pieds 5 pouces 6 lignes dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 15, et 105 pieds 2 pouces sur la ligne opposée.

Ensemble avec cette splendide et charmante résidence de famille, avec rotonde sur le côté, construite dans le centre du terrain et d'un genre moderne, ayant au rez-de-chaussée une magnifique entrée, salon double avec arche, salle à manger, vaisselier, cuisine et chambres à domestiques; cinq chambres à coucher à l'étage supérieur, grande galerie sur la façade au premier et au second, jolies cheminées en marbre blanc dans les appartements du bas et ceux du haut, jardin d'agrément, hangar, deux citernes, ... etc. etc. Le gaz se trouve dans la maison.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions.—Moitié comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues. Les acquéreurs seront tenus de maintenir les bâtisses assurées pour leur pleine valeur jusqu'au paiement définitif des dits billets et transférer les polices d'assurance aux porteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat de cinq pour cent dans le cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des susdits billets.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'acquisition les taxes dues et exigibles cette année, [1881].

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
1er mars—1, 5, 12, 19, 26, avril 2.

Meubles, Argenterie, Plaqué, Diamants et Bijoux,

A. J. Fornalli et épouse vs. Paul Galpi et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1234.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 12 mars 1881, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à l'encoignure des rues Hôpital et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 24 décembre 1880.

Un lot de meubles meublant.
Aussi—Le même jour, en vertu du même ordre, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—
Un lot d'argenterie, plaqué, bijoux et diamants.
Le tout d'après inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
26 fév—5, 12 mars

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèles, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont venues directement de la maison Pleyel de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
20 fév—1m

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 26 février 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Angello De Luigi	Lacoste Adolphe
Attilio Guiseppe	Longchamps B H (2)
Baldi G	Minaldi Domenico M
Bellan	Monsil Marie
Brunet Louis	Rivers T de
Chassard Marie	Rotch Joseph
Fearton (armateur)	Rubio Higinia J
	Warady Herre Samuel

LISTE FRANÇAISE DES DAMES.
Colombier Mme

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placements sûrs et profitables en propriétés d'affaires et de résidences dans le Premier et le Second District.

No 50 rue du Canal, entre les rues Magasine et Tchoupitoulas, maintenant occupé par M. Jose Domingo.

No 69 rue de la Commune, entre les rues Magasine et Tchoupitoulas.

No 195 rue Carondelet, entre les rues Girod et Julie.

No 207 rue Baronne, entre les rues Julie et Girod.

Nos 125 et 127 rue St Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Vendus pour clore les affaires de possesseurs étrangers en cette ville.

VENTE POSITIVE.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale, SAMEDI, LE 5 MARS 1881,

à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Négociants et des encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, très positivement au plus haut et dernier enchérisseur, pour clore les affaires de propriétaires étrangers en cette ville, les propriétés de valeur et de bon rapport décrites suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Tchoupitoulas et Magasine, et désigné par la lettre A, sur un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 16 février 1881, le dit lot mesurant, en pieds américains 25 pieds de face à la rue du Canal, 25 pieds et 2 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur de 67 pieds 10 pouces sur le côté de la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, et 70 pieds 1 pouce et 5 lignes sur l'autre côté de la ligne la plus près de la rue des Magasins.

Les améliorations comprennent ce magasin à 4 étages, substantiellement construit en briques, avec un large balcon couvrant toute la largeur de la banquette, connu comme le No 50 de la rue du Canal, et à présent occupé par M. José Domingo.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet borné comme ci-dessus, attenant à la propriété précédemment décrite dans le fond, et désigné par la lettre B. sur le plan ci dessus mentionné, le dit lot mesurant en pieds et pouces américains, 25 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune, 25 pieds et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot A, sur une profondeur de 67 pieds 10 pouces du côté de la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, et 70 pieds 1 pouce et 5 lignes du côté de la ligne la plus près de la rue des Magasins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à 4 étages, connu comme le numéro 69 de la rue Commune, et à présent occupé par ——.

La première et la seconde propriété décrites doivent être vendues en bloc ou séparément.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie, et mesurant, en pieds et pouces américains, 22 pieds 3 pouces sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles et égales.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages avec attique, couverte en ardoises, ayant un salon, une salle à manger, quelque chose comme quatre chambres à coucher, vestibule, corridor et un balcon de fer sur la rue, avec une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises attachée à la bâtisse principale et contenant quelque quatre chambres, une galerie de côté, des lieux d'aisance, etc., et est connue comme le No 195 de la rue Carondelet, et maintenant occupée par ——.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet de la propriété troisièmement décrite, et mesurant (en pied américain) 32 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant huit chambres, cabinets, une galerie en bois à deux étages couverte en ardoises, séparés du corps de logis et ayant quatre chambres et galerie sur le côté, citerne, lieux d'aisance, connue comme le No 207 rue Baronne, et habitée pour le moment.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, mesurant (en pied américain) 50 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur entre lignes parallèles, de 128 pieds 5 pouces et 1 ligne. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage, avec mansarde couverte en ardoises, divisée en deux corps de logis, chaque corps de logis contenant quatre chambres et deux cabinets et une galerie close à l'arrière, détachée de la bâtisse principale avec escalier; en outre une cuisine à deux étages, détachée des corps de logis et chambre de ... [illegible] ... connue par les Nos 125 et 127 rue St. Louis et occupé par ——.

Le tout conformément aux plans dressés par Edgar Pilié architecte le 16 février 1881.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en quatre termes égaux, à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billet des acquéreurs à leur ordre, portant intérêt sur le pied de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs étant liés par le fait de son acceptation par l'obligation d'assurer les bâtisses et les améliorations sur la propriété vendue, jusqu'à la concurrence d'une somme suffisante pour couvrir les termes du crédit, et de transférer les polices d'assurance, pour l'obligation de payer cinq pour cent de frais d'avocat dans le cas de non paiement des billets et de poursuites judiciaires pour le recouvrement des sommes; les dits acquéreurs devant assumer, en sus de leurs enchères, le montant des taxes de ville et d'Etat, dus et exigibles dans l'année 1881. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Pour les propriétés premièrement et secondement décrites, les acquéreurs devant fournir leurs billets divisés en coupons, à la satisfaction des parties intéressées, de la manière requise par le vendeur.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 fév 19,20,26 au 5 mars

Emplacements de choix pour affaires, dans les 1er et 2e Districts.

Le magasin en briques à quatre étages, rue Tchoupitoulas No 3, entre les rues Canal et Commune, maintenant occupé par MM. G. W. Dunbar's Sons, Premier District.

Le magasin en briques à trois étages et résidence de famille, au coin des rues Bourbon et Conti, Deuxième District.

Un lot de terre vacant rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman, Deuxième District.

A des conditions faciles et à un long crédit.

Succession de Marie Mathilde Celvis, décédée, femme de Pierre Elie Henri Sicard.

No 1651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé 28 janvier 1881, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés décrites suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et tous les droits de passage, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourbon, Bienville et Royale, formant le coin sud des rues Bourbon et Conti, et ayant, mesure américaine, 27 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Conti, sur 63 pieds 11 pouces et 2/8 de face à la rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, à trois étages avec un attique, le rez-de-chaussée occupé comme magasin de grocerie de famille par M. J. B. Frank, depuis 18 ans, les étages supérieurs divisés en six chambres, vestibule d'entrée sur la rue Conti, balcon de fer sur la rue Conti, une cuisine en briques à trois étages attachée à la bâtisse principale, le rez-de-chaussée occupé comme boutique d'horloger par M. D. Meunier et contenant quatre chambres dans les étages supérieurs, latrines, water-works, etc. La propriété ci-dessus est louée à raison de $60 par mois payable à la fin de chaque mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Canal, Commune et Magasin, et désigné par le No 17, sur un plan dressé par J. Pilié, daté du 3 décembre 1839 et déposé au bureau de H. B. Cenas, notaire. Le dit lot ayant, mesure américaine, 24 pieds et pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 24 pieds 10 pouces et 3/4 de lignes de large dans le fond sur 78 pieds 1 pouce et 2 3/4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 16 et 85 pieds et 3 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 18.

Les améliorations consistent en un magnifique magasin en briques à 4 étages, rue Tchoupitoulas No 3, occupé par MM. G. W. Dunbar's Sons. Cette propriété est vendue sujette à un bail à MM. G. W. Dunbar's Sons, sur le pied de cent piastres par mois payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1882. Les deux propriétés ci-dessus décrites appartenaient à la défunte Mme Sicard, en vertu d'un acte de partage entre les héritiers de Jaffes Celvis, passé devant E. Bouny, notaire, à la date du 16 mars 1869.

3° Un certain lot de terre avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Derbigny et Roman, désigné par le No 4 sur un plan particulier tiré par Castaing, architecte, mesurant, mesure américaine, 33 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur 128 pieds entre lignes parallèles. le dit lot est composé de parties de deux lots désignés par les Nos 2 et 7 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 13 mars 1832, déposé au bureau de L. T. Caire, ex-notaire de cette ville. Etant la même propriété acquise par P. E. Sicard de H. St. Amand, par acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 2 avril 1869.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en quatre termes égaux, à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs à leur ordre, portant intérêt sur le pied de 8 pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs étant liés par le fait de son acceptation, par l'obligation d'assurer les bâtisses et les améliorations sur la propriété vendue, jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour couvrir les termes du crédit, et de transférer les polices d'assurance, par l'obligation de payer cinq pour cent de frais d'avocat dans le cas de non payement des billets et de poursuites judiciaires pour le recouvrement des sommes; les dits acquéreurs devant assumer, en outre de leurs enchères, le montant des taxes de ville et d'Etat, dues et exigibles dans l'année 1881. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente devant E. Bonny, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 janv—29.fév.5,12,19,26,au 5 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

520 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, Il sera vendu VENDREDI, 4 mars 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

520 caisses bottes, souliers et brodequins, Formant un bel assortiment.
Aussi le contenu d'un magasin de détail de la ville.
Conditions à la vente. 4mars

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété améliorée et de valeur au coin des rues Columbus et Marais, dans le Troisième District.

Paul Lieutaud vs. William Carroll et Lizzie Slater.

No 986.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 5 mars 1881.—Il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 25 janvier 1881 et signé le 29 janvier 1881 par l'Honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Columbus, Villeré et St Bernard, mesurant (au pied américain) 30 pieds 10 pouces à peu près de face à la rue Marais, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, sur la rue Columbus, selon un acte du shérif. La moitié d'intérêt indivise dans la propriété ci-dessus décrite, est vendue sujette au droit d'usufruit de John Martin Shafer.

Les améliorations consistent en un confortable cottage en bois avec mansarde couverte en ardoises comprenant 4 chambres en bas et 2 grandes chambres dans les mansardes, une cuisine à un étage, etc.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1,8,15,22—1,5mars.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Grand terrain vacant encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.
Vente pour effectuer un partage.
Eugène d'Hérété vs Pierre Ader et al.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 1824.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, en date du 29 décembre 1880, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Rocheblave et Dorgenois, lequel lot de terre formant encoignure aux rues Dumaine et Dorgenois, mesure 66 pieds de face à la rue Dorgenois sur 39 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur et face à la rue Dumaine.

Le tout conformément au plan à la Bourse.

Conditions: Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an, en un billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du susdit billet. Les taxes pour l'année 1881 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'achat.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
27fév—mars 5 12 19 26 et avril 2

Vente pour effectuer un partage entre les co-propriétaires de feu Edgar Montégut.

Résidence de valeur formant l'encoignure nord des rues Remparts et Dumaine.

Le lot attenant, avec une bâtisse à étage No 203 rue des Remparts.

Magnifique terrain vacant rue Toulouse, en face de l'Opéra.

Deux terrains vides à Carrollton, près du fleuve.

Un four au cimetière St. Vincent de Paul, Troisième District.

Bons à primes et Warrant.

Diamants et bijoux.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 5 mars 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, les propriétés suivantes ci-dessous décrites pour être vendues au plus offrant et dernier enchérisseur, pour clore les intérêts conjoints des copropriétaires, tous majeurs de feu EDGAR MONTÉGUT.

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, formant l'encoignure nord des rues Remparts et Dumaine, mesurant 34 pieds 2 pouces de face à la rue Dumaine, sur 91 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Dumaine. Ensemble une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée quatre chambres, deux cabinets et galerie vitrée, même distribution à l'étage supérieur, vérandah faisant face à la rue des Remparts et balcon sur la rue Dumaine. Une bâtisse en briques à deux étages de six chambres, deux citernes, hydrants, pultes, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., le tout divisé en deux corps de logis loués $50 par mois.

2° Un autre lot de terre attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, mesurant 27 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts sur 91 pieds 8 pouces de profondeur, ensemble une maison en bois à étage construite dans le fond du terrain et ayant au rez-de-chaussée deux chambres et cabinets, deux chambres et deux cabinets au-dessus, galeries haut et bas, ... [illegible] ... Louée $12 par mois.

3° Un terrain vacant, situé dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Dauphine et Bourbon, mesurant 31 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 161 pieds 6 lignes de profondeur, vendu le ... avec toutes les améliorations qui en dépendent.

4° Deux lots de terre contigus désignés par les numéros 6 et 7, situés à Carrollton, faisant face au fleuve Mississippi, entre les rues Washington et Burdette. Le lot numéro 6 mesure 37 pieds 5 pouces 5 lignes de face au fleuve sur environ 75 pieds de profondeur.

Le lot numéro 7 mesure 37 pieds 10 pouces 2 lignes de face au dit fleuve, sur environ 74 pieds de profondeur.

5° Un four au cimetière de St-Vincent de Paul, dans le Troisième District, d'après le reçu No 31, daté 10 décembre 1854, signé par L. Hemecq, propriétaire.

6° Deux bons à prime de $20 chacun—Série 6 562 et numérotés de 656,128 au 656,138 inclusivement.

7° Un warrant No 160,813 signé par Glynn, administrateur des comptes publics en date du 3 mai 1873, pour les nouveaux bons consolidés, ... le montant de $4,44c. avec intérêt sur $244,44c. du 3 mai 1873 au 1er juillet 1875 et sur $4,44c. du 1er juillet 1875.

Le tout conformément aux plans montrés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881—en sus du prix d'achat.

Les acquéreurs seront tenus de verser comptant sur les lieux entre les mains de l'encanteur 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

Aussi—le même jour et au même endroit.
Une croix en diamant, montre or, deux paires de dormeuses.
Une montre en argent et une paire de lunettes en or.
Conditions—Comptant sur les lieux.
5 fév—5,12,19,26 -mars 1.5.

LA MERVEILLE DU MONDE
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chevaux, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 139 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1er déc—1an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros et liqueurs en vendent à la Nlle-Orléans.
1 déc ... 1an

H. G. Sander,
Ancienne maison de H. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
BUREAUX ET ECURIES:
84......Rue des Français......8[illegible]
Entre Chartres et Decatur, 2e District.
22fév—1an. mar jeu dim.